

Cercle de la Voile de Bordeaux Carcans-Maubuisson



AVIS de COURSE SL HANDI-VALIDE



MINIJI HANSA 303 double et mono 2.3

22 avril 2018

La mention (DP) dans une règle de l'avis de course signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1.** les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2.** les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE (DP)

Les bateaux peuvent être tenus d'arborez la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Règlementation Word Sailing 20.9.2 s'applique ([voir texte](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte aux MINIJI et HANSA

Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible à la page 3 et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription à

Monsieur Christophe RICHARD Rés. les Alpilles (appt 76)

3 rue de l'espéranto 33310 LORMONT

06 12 65 51 07 email : voilecvbcm@gmail.com

3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention "compétition" valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention "adhésion" ou "pratique" accompagnée d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

5 euros par coureur

5. PROGRAMME

Confirmation d'inscription :
dimanche 22 avril de 10h à 12h

Jour de course :

Date	
Dimanche 22 avril	briefing à 12 heures
Dimanche 22 avril	1er signal d'avertissement à 14h pour courses à suivre

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- affichées selon la prescription fédérale.
- disponibles à titre indicatif sur le site du club, le texte officiel de la régata étant celui qui sera affiché sur le tableau officiel

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : triangle et/ou banane et/ou trapèze

Emplacement de la zone de course : entre le club et la plage de Maubuisson

8. SYSTEME de PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de une.

Trois courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat.

10 COMMUNICATION RADIO (DP)

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11 DECISION de COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Monsieur Christophe RICHARD

Rés. les Alpilles (appt 76) 3 rue de l'espéranto

33310 LORMONT

06 12 65 51 07 email : voilevbcn@gmail.com

et sur le site du club <http://www.cerclevoilebordeaux.com>





CERCLE de la VOILE de BORDEAUX
CARCANS-MAUBUISSON
INSCRIPTION REGATE



Nom de la régata : SL Handi-Valides	Date : 22 avril 2018
--	-----------------------------

VOILE N° :			
SERIE : Miniji	303-Double	303-mono	2.3

	Barreur	Equipier
NOM		
Prénom		
Né le / Sexe	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Licence N°		
Adresse		
N° de Club		
émail		
n° de téléphone pour la durée de la compétition (l'un des coureurs ou une personne de votre entourage présente sur le site) :		

Je m'engage à respecter les règles de la manifestation dont la règle fondamentale 4 des règles de l'ISAF. La décision d'un équipage de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

Les participants autorisent le CVBCM à utiliser et diffuser les photos du bateau et de l'équipage qui peuvent être prises pendant la compétition.

Je certifie que mon bateau et mes équipements sont en règle avec la législation en cours et que je suis capable de participer à cette régata.

Signature	Barreur	Equipier
------------------	----------------	-----------------

Autorisation Parentale pour les Mineurs

Je soussigné :	Je soussigné :
en ma qualité de :	en ma qualité de :
autorise :	autorise :
à participer à la régata SL handi-valides organisée par le CVBCM. J'autorise d'autre part à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier.	à participer à la régata SL handi-valides organisée par le CVBCM. J'autorise d'autre part à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier.
Signature :	Signature :